

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0002071

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21906

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01903

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENALLAL AYNDAR Abdellahman

Date de naissance :

23.11.56

Adresse :

halituell

Tél. : 0661067711

Total des frais engagés : 1332.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03.02.2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

douleur abdominale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPSA Le : 04.02.20

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/02/2013	Co		300 D.F.	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/02/20	632,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	06/12/2022	5000000 3000000 P.M.	1000000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<p style="text-align: center;">H</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 50%;">25533412</td><td style="width: 50%;">21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table> <p style="text-align: center;">B</p>		25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		00000000	00000000	<hr/>		35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
25533412	21433552															
00000000	00000000															
<hr/>																
00000000	00000000															
<hr/>																
35533411	11433553															
	<p style="text-align: center;">(Création, remont, adjonction)</p> <p>Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		MONTANTS DES SOINS													
			DATE DU DEVIS													
			DATE DE L'EXECUTION													

Docteur AKKAL Noura
Ep. Marchane



الدكتورة عقال نورة
حزم مرشان

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواصير
الفحص بالصدى
الكشف بالمنظار

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès

Ordonnance

Casablanca, le : 02/02/2020

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس
طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط
دكتورة جامعي في علاج أمراض الشرج والبواصير بكلية الطب بالرباط
الطبية والحممية بكلية الطب بفاس

18 15 1021

LOT

UTAV

P.P.C.

NEWPHARMA 97 60

18 15 1021

LOT

UTAV

P.P.C.

NEWPHARMA 97 60

18 15 1021

LOT

UTAV

P.P.C.

NEWPHARMA 97 60

Absdeur houm BENALAL
AKHDAIR

1) Alflorex cp.

Import 91.6.00
Bioco

Technopole - Aéroport Mohamed V
B.P. : 126-Nouaceur-Maroc

www.biocodex.ma

P.P.C. 245,00 DH

complément alimentaire, n'est pas un
médicament

N° DA20181706751DMP / 20UCA / MAV3

2) Anufas, 1 sachet x 3 j polt 15.

97,60 x 3

/ Afj. zolt Amis.

2) Anufas, 1 sachet x 3 j polt 15.

3) Extra Map. 1 cp/j polt 15.

95,00

632,80

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROPOLYSE
140 Bd. Oued Sebou 2ème Etage
El Oulfa - Casablanca

COOPER PHARMA
PPC: 95,00 DH

Docteur AKKAL Noura
Ep. Marchane



الدكتورة عقال نورة
حزم مرشان

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès

Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat

Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté
de Médecine de Fès

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير
الشخص بالصدى
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط

دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط

دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحمية بكلية الطب بفاس

Ordonnance

Casablanca, le : 31/12/2020

Abderrahmane BEN ALLAL AKHDAR

- NFS + Pg
- I fos test
- ASAT . ALAT



Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3
El Oulfa - Casablanca



مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI

Facture n° OBDL0232 DU Assurance Qualité Paris V

CASABLANCA LE : 04/02/2020

Analyses effectuées le: 04/02/2020

Pour.....: Mr. BENALLAL AKHDAR ABDERRAHMAN

Sur prescription du: Dr AKKAL NOURA

Code.....: 3IC4810

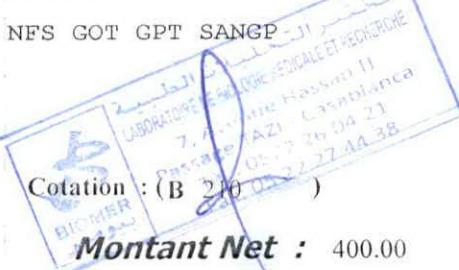
Organisme.....:



053000123

Bilan:

NFS GOT GPT SANGP -11

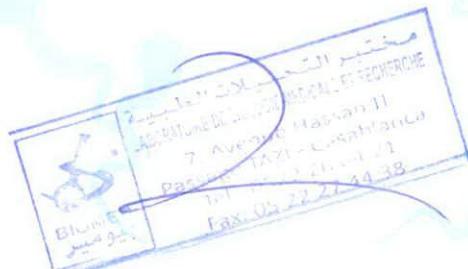


Cotation : (B 210 0 22 27 44 38)

Montant Net : 400.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE CENTS Dhs 00 Cts



DR AKKAL NOURA

Casablanca, le :

23/02/2020

Médecin Gastro- entérologue

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710 Bd. Oued Sebou 2^e étage N° 3
El Oulfa - Casablanca

Note d'honoraire : 700 Dh

Nom et prénom du patient : BENALLAL AKHDAR
Abderrahmane

Acte	Tarif
Consultation spécialisée	300 DH

Montant global : 300 DH

Mode de paiement :

espèces

chèque

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710 Bd. Oued Sebou 2^e étage N° 3
El Oulfa - Casablanca

Adresse : 710, Angle Bd. Oued Sebou et Bd. Oued Tensift- Appt 3, 2^e étage ElOulfa. Casablanca

ICE : 002062032000032/ Patente 36000294/IF 25111032/ INPE 091194571

Tel : 0522692121, e-mail : akkal.nora@gmail.com



مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
 Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
 Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI
 D.U Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 04/02/2020

Prélèvement reçu à: 12:02



Edition du : 04/02/2020

Mr. BENALLAL AKHDAR ABDERRAHMAN

Code Patient 3IC4810 Réf.: 502040697

Médecin: Dr. AKKAL NOURÀ

HEMOGRAMME / SYSMEX

Globules Blancs	6320	/mm ³	4000-10,000le
GLOBULES ROUGES	5.24	M/mm ³	4.4-5.7million
HEMOGLOBINE.....	16	g/100ml	13-17 G/100ML
Hématocrite	47	%	40-52 %
V.G.M	91.	μ ³	83-95 ± 3
T.C.M.H	31	pg	(27 à 33 PG)
C.C.M.H	34	%	(31 à 36)
Plaquettes	177 000	/mm ³	(150-400 mille)

FORMULE :

Polynucléaires Neutrophiles ...	53	%	(50-75 %)
soit ...	3349.6	/mm ³	(2000 à 7500)
Polynucléaires Eosinophiles ...	11	%	(1 à 3)
soit ...	695.2	/mm ³	(40 à 300)
Polynucléaires Basophiles	1	%	(0 à 1)
soit ...	63.2	/mm ³	(0 à 100)
Lymphocytes	25	%	(20-36%)
soit ...	1580.0	/mm ³	(800 à 3600)
Monocytes	10	%	(2 à 10)
soit ...	632.0	/mm ³	(120 à 700)

Observations :



مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biogiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI
D.U Assurance Qualité Paris V



Dossier ouvert le : 04/02/2020

Prélèvement reçu à: 12:02

Edition du : 04/02/2020

Mr. BENALLAL AKHDAR ABDERRAHMAN

Code Patient 3IC4810 Réf.: 502040697

Médecin: Dr. AKKAL NOURA

BIOCHIMIE INTEGRA 400.ROCHE

Analyses

Résultats Unités

Normes

Antécédents

Transaminases SGOT : 24 UI/l (< à 49)

Transaminases SGPT : 31 UI/l (< à 47)

EXAMEN DES SELLES

RECHERCHE DE SANG DANS LES SELLES : NEGATIF

